

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 20 (1891)

Heft: 11

Artikel: La rentrée des classes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XX^e ANNÉE

N° 11.

NOVEMBRE 1891

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE. — *La rentrée des classes.* — *Méthode Herbart-Ziller* (suite et fin). — *Résultats des examens des recrues.* — *Revue scientifique* (suite). — *Réunion de la Société suisse des professeurs de gymnase* — *Bibliographies.* — *L'Exposition industrielle 1892 et le corps enseignant.* — *Avis.*

LA RENTRÉE DES CLASSES

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez publié, dans le dernier numéro du *Bulletin*, un article fort goûté sur *La fin des vacances*. Les membres du corps enseignant qui auront lu vos lignes — et ils sont sans doute nombreux — ne manqueront pas de mettre en pratique les excellents conseils que vous leur donnez sur la préparation de leurs classes au triple point de vue matériel, intellectuel et moral.

Aujourd'hui, à la veille de la réouverture des cours du semestre d'hiver, permettez que je vienne tracer, un peu brièvement, quelques directions pratiques sur l'enseignement des principales branches du programme primaire.

Je vais suivre tout simplement l'ordre des matières, adopté dans notre programme scolaire, et je commence par :

1^o L'ENSEIGNEMENT INTUITIF. — Pour cette branche d'étude, aussi bien que pour celles qui vont suivre, nous conseillons aux Instituteurs de relire dans le *Programme* de nos écoles, les détails sur les différentes matières que comporte chaque objet d'enseignement. A part l'énumération détaillée des branches d'étude et leur répartition entre les divers degrés de nos écoles, nous y trouvons de nombreuses directions relatives à la méthode à suivre. Essayons d'ajouter ce qui suit :

Il faut croire — comme c'est le cas dans les bonnes écoles —

que l'on aura appris à lire aux jeunes enfants pendant le semestre d'été, et qu'ainsi on n'aura pas manqué de faire de fréquents exercices intuitifs sur les noms, les objets usuels et les gravures renfermées dans les tableaux de lecture. Maintenant, le *Livre de lecture* du degré inférieur sera le champ à exploiter, et il est déjà tout préparé pour cet usage. On a, du reste, qu'à consulter et à suivre le *Guide du maître*, de ce premier livre. Tout est là ; mais le maître doit naturellement choisir et préparer, ou tout au moins indiquer dans son *Journal de classe* les chapitres que l'on étudie.

2^e LECTURE. — La meilleure leçon de lecture et qui vaut encore mieux que tous les préceptes, c'est celle du maître. Il importe donc que nous lisions nous-même, en présence de la classe, quelques lignes ou, mieux encore, certaines parties du chapitre à étudier. Car alors les élèves, en lisant à leur tour, ne manqueront pas d'y mettre l'intonation, le ton et l'expression voulu. L'esprit d'imitation, cette brillante faculté de l'enfance, facilite singulièrement la tâche du maître.

Par-ci, par-là, on pourra, dans le degré inférieur, procéder à des exercices simultanés de lecture. Ces exercices, qui ont pour but d'obtenir une prononciation nette et distincte, offrent encore l'avantage d'occuper simultanément tous les élèves qui, chose importante, arrivent plus rapidement à la lecture courante. Mais il faut que ce procédé soit bien pratiqué, sinon nous aboutissons à une cacophonie aussi pénible à entendre qu'à décrire.

Dans les cours moyens et supérieurs, le but de la leçon de lecture sera toujours de compléter les connaissances des élèves et d'augmenter, si possible, leur goût pour l'étude. Dès lors, inutile d'ajouter que les maîtres qui font lire le Manuel du commencement à la fin, chapitre après chapitre, sans explications ni commentaires, ne sauraient prétendre à former des élèves à la lecture. On doit faire mieux que cela.

3^e RÉCITATION. — Il importe, pour éviter la routine, que les morceaux à étudier soient préalablement lus, expliqués et préparés par le maître. Ceci est de rigueur si l'on veut obtenir une récitation reproduite sur un ton convenable, et surtout si l'on veut éviter les défauts de prononciation et les fautes d'intonation si communes dans certaines écoles. Les récitations seront ordinairement individuelles. Toutefois, les récitations collectives sont aussi à recommander. Dans nos visites d'écoles, nous avons entendu une classe entière nous déclamer fort bien des poésies du *Livre de lecture*, II^e degré.

Comme exercice d'élocution, chaque élève sera appelé à réciter, de temps en temps, en présence de ses condisciples, soit au pupitre, soit aussi devant tous ses camarades. Il faut faire en sorte que tous les élèves soient appelés à réciter, au moins une partie de la tâche que le maître aura donné à étudier.

Inutile d'ajouter que la grammaire, l'histoire, la géographie et l'instruction civique ne font pas partie des récitations, parce qu'on ne doit pas apprendre le mot à mot de ces matières scolaires. Le *Livre de lecture* du degré moyen offre suffisamment de morceaux en prose et en vers, pouvant servir d'exercices de mémoire et de diction.

4^e GRAMMAIRE. — Les leçons de grammaires devront toujours être préparées en classe par le maître. Chaque leçon se divisera en trois parties : *l'exemple*, *la théorie* et *l'application*.

L'exemple comprendra des mots, ou des propositions, ou des phrases extraites, autant qu'il sera possible, du *Livre de lecture*. Au commencement de chaque leçon, le maître ou un élève écrit un exemple au tableau noir. Les élèves le reproduisent ensuite sur l'ardoise ou sur le cahier. C'est là le modèle du devoir.

Dans la *théorie*, le maître donne les premières notions sur le fait grammatical que l'on veut étudier. C'est-à-dire qu'il déduit la règle de l'exemple.

Quant à *l'application*, les élèves sont invités à trouver eux-mêmes — dans leur livre de lecture ou ailleurs — des mots, des propositions ou même des phrases entières dans lesquelles seront appliquées les diverses règles grammaticales étudiées. Et ici, ce qu'il importe surtout de retenir, ce ne sont pas les définitions, mais plutôt les règles de la grammaire, que l'on se rappelle facilement lorsqu'elles ont été bien comprises.

Pour les exercices de récapitulation, repassons l'*Appendice grammatical* du *Livre de lecture*.

5^e ORTHOGRAPHIE ET DICTÉE. — C'est encore au *Livre de lecture* que nous irons emprunter nos thèmes pour l'étude de l'orthographe. Déjà dans le *Livre de lecture* du degré inférieur, et ailleurs aussi, l'enfant aura appris l'orthographe d'une foule de mots. Il s'agit tout naturellement de continuer cette étude avec les élèves des cours moyen et supérieur.

Dans tous les degrés, les exercices d'orthographe seront, le plus souvent, une application des leçons de grammaire. Avant tout, une dictée doit être un exercice orthographique et non un examen. Car si l'élève fait trop de fautes, c'est une preuve évidente qu'on l'interroge sur des choses qu'il ne sait pas encore, ou bien que l'on aborde des difficultés auxquelles les élèves ne sont pas préparés.

Insistons beaucoup sur les dictées préparées, et surveillons les copies, dans les degrés inférieurs surtout. Nous avons plus d'une fois rencontré des élèves qui *savaient* copier des *fautes* jusque dans leur modèle d'écriture. A plus forte raison en feront-ils dans une copie de plusieurs lignes. Il faut rendre l'enfant attentif aux moindres petits détails ; accents, ponctuation, formation des lettres : tout doit être surveillé et écrit avec soin. Cette recommandation s'applique, du reste, à tout

travail écrit : dictées, compositions, calculs, géométrie, comptabilité, etc.

Pour diversifier l'enseignement, les dictées se feront sous différentes formes. Tantôt on épellera chaque mot au fur et à mesure que le maître dictera ; tantôt un ou plusieurs élèves écriront au tableau noir de courtes phrases qui seront ensuite corrigées par toute la classe ; tantôt on fera écrire simultanément la dictée par tous les élèves après qu'elle aura été lue et expliquée ; tantôt enfin, le texte écrit au tableau noir sera, après qu'il aura été effacé, transcrit par les élèves dans leurs cahiers. Parfois aussi, au lieu de faire écrire chaque phrase tout entière, on peut se contenter de la lire et de faire écrire seulement les mots qui présentent une réelle difficulté.

Plus l'enseignement sera varié, plus aussi il sera attrayant. Varier les moyens, c'est rendre l'étude douce et agréable, c'est assurer les progrès d'une école. N'oublions pas que l'instruction est d'autant plus étendue et plus solide qu'elle nous arrive par le plus de sens possible.

A. P.



MÉTHODE HERBART-ZILLER

(*Suite et fin.*)



Les *formalen stufen* sont un procédé d'enseignement qui se moule sur le procédé instinctif de l'esprit humain et qui s'y adapte le plus complètement possible en le rendant plus parfait ; ce sont les degrés naturels qu'il faut gravir successivement pour s'instruire et acquérir des connaissances ; c'est la méthode d'enseigner la plus rationnelle et en même temps la plus propre à bien meubler l'esprit de l'enfant.

Avant d'entrer dans le domaine de l'application, il est bon de préciser ces degrés naturels, cette marche instinctive de l'esprit, que Jean-Jacques Rousseau et Pestalozzi avaient déjà essayé de rendre scientifique, mais que Herbart a fait définitivement appliquer dans les écoles. Si l'on observe attentivement la manière dont l'enfant acquiert des connaissances, on parviendra à déterminer trois étapes :

- 1) L'acquisition de notions concrètes ;
- 2) Le passage du concret à l'abstrait, et des abstractions élémentaires ou incomplètes à des abstractions plus étendues et justes ;
- 3) L'application, dans la pratique, des données spéculatives.

Première étape. — Tout enseignement doit être d'abord un enseignement par l'aspect ; le savoir se fonde sur les données